

**ANALYSE DES REUNIONS DE CONCERTATION DE FEVRIER 2004
PIC URBAN
SCHEMA D'INTENTIONS - AMENAGEMENT RIVES DU DRAC**

Quatre réunions de concertation ont été organisées par les Communes accueillantes et la Métro en février 2004.

Présence de l'équipe du groupement PaysagePlus y compris Réplique (aspects juridiques)
Animation : Prospectives

Ont piloté, organisé et assisté aux réunions : le Pic Urban : Thierry Monel, Guillaume Tournaire et les techniciens des villes accueillantes.

Les réunions de concertation ont été préparées préalablement avec les techniciens et les élus des villes concernées afin de mettre au point le conducteur de réunion (voir annexe).

Jours, lieux et participants :

Mardi 3 février à Fontaine (Mairie) à 18 h 30

Monsieur Le Maire (Monsieur Boulard) est présent avec des membres du conseil municipal.

Beaucoup de participants : 80 à 100 personnes : associations de quartier, conseil consultatif de quartier et surtout des riverains, habitants, usagers..., Frapna, associations sportives et culturelles...

Mercredi 4 février à Seyssins (Ferme Heurard) à 18 h 30

Madame la 1^{ère} Adjointe (Madame Brette) est présente avec des membres du conseil municipal.

Peu de participants : 25 participants, associations, conseil de quartier, riverains, usagers...

Jeudi 5 février 2004 à Seyssinet (Mairie) à 18 h

Monsieur le Maire (Monsieur Repellin) est présent avec des membres du Conseil municipal.

Participation : 40 personnes, associations de quartier, conseil consultatif de quartier et surtout des riverains, habitants, usagers...

Jeudi 19 février 2004 à Grenoble (salle Vallier) à 18 h 30

Madame l'Adjointe à l'économie (Madame Fiorasio) et Monsieur l'Adjoint à la politique de la ville (Monsieur Motte) sont présents avec des membres du conseil municipal

Participation : 35 à 40 participants, conseil consultatif de quartiers, associations, entreprises du Cemoi, SEM Grenoble 2000, EDF, habitants, usagers, riverains des Eaux Claires...

Ce compte rendu analytique des réunions de concertation a pour objectif principal de

- ❖ formaliser les remarques, avis, agréments et critiques sur le schéma d'intentions présenté par le groupement PaysagePlus et
- ❖ d'écouter et enregistrer les attentes, suggestions, préconisations pour le schéma directeur d'aménagement à venir.

Les élus des communes ont accueilli et lancé les réunions en rappelant l'objectif d'obtenir des usagers, riverains, habitants leur sentiment, interrogations et remarques vis à vis des intentions formalisées par le Cabinet (à ne pas confondre avec de quelconques projets).

Thierry Monel ou Guillaume Tournaire ont rappelé l'opération Pic Urban et plus particulièrement les 2 études concernant les rives du Drac ; la première pour un schéma d'intentions, programme global des rives et la seconde schéma directeur d'aménagement sur le périmètre des trois communes de la rive gauche Fontaine, Seyssinet et Seyssins avec le regard de Grenoble sur la rive droite.

L'équipe du groupement PaysagePlus s'est appuyée sur les avis, suggestions, idées, visions exprimés lors des réunions thématiques qui ont eu lieu en décembre dernier afin d'étayer les fondements du schéma d'intentions issus de son expertise.

Fontaine, le 3 février 2004 :

Retenu, suggéré :

- ❖ Conserver
 - le côté Nature, la spontanéité des situations écologiques, la verdure (laisser des arbres), la tranquillité, la faune (surtout les oiseaux très présents), la flore (diversité intéressante) dans un espace aménagé le moins contraint possible
 - un jardin de rive très naturel (y compris les atterrissements du Drac) ;
 - le couloir vert, accès aux Vouillands
 - la qualité du paysage (la Bastille, la Chartreuse...)
- ❖ Aménager, revenir à des lieux de convivialité déterminés au bord de l'eau (pontons, plateformes éventuellement), l'idée guinguette a été reprise dans le respect de la tranquillité (pas de nightclubs !)
- ❖ Aménager, restructurer pour la continuité vers le Sud, la piste cyclable ; rampe d'accès cyclo pour accéder au Pont du Vercors ; le chemin de randonnée pour les piétons et le sentier au bord de l'eau (attention à la sécurité) ; plusieurs niveaux parallèles peuvent être envisagés
- ❖ Permettre un éclairage public ; procéder à un nettoyage régulier des berges (poubelles intégrées au site) ; installer du mobilier urbain adapté avec tables d'orientation, observatoire, parcours pédagogique ; parcours de santé...
- ❖ Améliorer le passage sur le Pont du Drac (piétons, cyclistes) ; conserver la personnalité du « pont aux arches »
- ❖ Permettre de vraies entrées sur la digue (cheminement, accessibilité, percée visuelle...)
- ❖ Créer des passerelles : Oui à de nouvelles passerelles (ex ; : passerelle face à l'allée des Balmes, passerelle vers Saint-Egrève)
- ❖ Couvrir partiellement ou totalement l'A480 (réalité ou utopisme)

Attention :

- ❖ Au plan d'eau : pourquoi pas ? mais qualité de l'eau, eau dans les caves des immeubles en bordure de digue (infiltrations...)
- ❖ Aux conflits d'usage (respect des usagers entre eux)
- ❖ Pas trop d'aménagements, conserver le naturel
- ❖ Ne pas favoriser le bruit par trop d'accessibilité et d'activité

Grand intérêt porté aux 1ères esquisses et hypothèses présentées par le Groupement PaysagePlus concernant l'ensemble des rives sur les trois communes de la rive gauche et plus précisément sur Fontaine.

Seyssins, le 4 février 2004 :

Retenu, suggéré :

- ❖ Conserver
 - le côté Nature, la spontanéité des situations écologiques, la verdure (laisser des arbres), la tranquillité, la flore (diversité intéressante), conserver les arbres essentiels entre voir le Drac et en la rive d'en face et ne pas les voir, avec le moins d'aménagements visibles qui enlèverait la sensation de liberté sur les digues
 - un jardin de rive très naturel (y compris les atterrissements du Drac) ;
 - la tranquillité des résidents et des propriétaires fonciers du bord du Drac
- ❖ Nettoyer les bords et le lit du Drac
- ❖ Traiter rapidement le déplacement du Champ de Tir
- ❖ Différencier les usages des digues et rives donc favorable à plusieurs niveaux parallèles pour les différents types de fréquentation
- ❖ Aménager, restructurer pour la continuité davantage vers le Sud de la piste cyclable ;
- ❖ Envisager un éclairage public à quelques emplacements pas sur la totalité des berges
- ❖ Réfléchir à de l'animation sur les berges du côté de Seyssins : péniche-restaurant, accès au bord de l'eau pour voir les différents animaux,
- ❖ Créer une ou des passerelles éventuellement ; sachant que l'expérience de la passerelle cyclo, piétons du Rondeau est différemment appréciée ou alors une passerelle essentiellement pour les transports en commun ; la nécessité Est-Ouest est bien perçue (comment la traiter c'est autre chose !)
- ❖ Proposer avec la 3^e ligne du Tram des parkings relais automobiles

Attention :

- ❖ Aux conflits d'usage entre les cyclos et les randonneurs pédestres
- ❖ Ne pas renforcer l'accessibilité des véhicules automobiles
- ❖ Ne pas surdimensionner l'accessibilité aux digues
- ❖ Aux risques inhérents à la fréquentation de digues (interdictions, obligations juridiques, arrêté préfectoral...)
- ❖ Des questions ont été posées sur le Pic Urban, sur les financements des opérations ultérieures, sur les délais de réalisation des opérations et sur le réalisme de ce type d'étude sur les rives du Drac

Un certain intérêt porté aux 1^{ères} esquisses et hypothèses présentées par le Groupement PaysagePlus concernant l'ensemble des rives sur les trois communes de la rive gauche.

Seyssinet, le 5 février 2004 :

Retenu, suggéré :

- ❖ Conserver à tout prix
 - la tranquillité des résidents et des propriétaires fonciers du bord du Drac
 - la nature en son état, se tourner vers les coteaux, c'est la campagne
 - la flore : les arbres, la végétation protègent du bruit
 - l'aspect sauvage et libre des digues,
 - la vue sauvage sur Claix

- ❖ Nettoyer la rive (débroussaillage, curage...)
- ❖ Différencier les usages des digues et rives : assez favorable à deux niveaux parallèles pour les différents types de fréquentation
- ❖ Poursuivre la piste cyclable au delà de Bachelard
- ❖ Mettre en place des bancs, des lieux pour voir le Drac, des poubelles...
- ❖ Fixer un ou des pontons pour permettre aux piétons de mieux voir le Drac : pourquoi pas ?
- ❖ Mettre en œuvre un parcours de santé et des aménagements pour promenade, loisirs...
- ❖ Masquer au maximum l'A480 et se préserver des nuisances (bruit, pollution...)

Attention :

- ❖ Consolider les digues avant de les aménager
- ❖ Aux conflits d'usage entre les cyclos et les randonneurs pédestres
- ❖ Trop d'indésirables accèdent aux berges (scooters, motos, automobiles...)
- ❖ Ne pas permettre l'accessibilité des véhicules automobiles
- ❖ Aux risques inhérents à la fréquentation des digues (interdictions, obligations juridiques, arrêté préfectoral...)
- ❖ À l'imperméabilité visuelle si Grenoble aménage en jardins ses rives,
- ❖ Pas de passerelle (surtout pas Mistral/Seyssinet)

- ❖ Des questions ont été posées sur l'étude en cours sur les rives, sur le Pic Urban, sur les financements des études puis des opérations, sur les délais de réalisation et sur la suite qui sera donnée à la réunion de concertation et au travail du cabinet.

Assez forte opposition au schéma d'intentions et aux 1ères esquisses et hypothèses présentées par le Groupement PaysagePlus concernant l'ensemble des rives sur les trois communes de la rive gauche et spécialement sur Seyssinet-Pariset.

Grenoble, le 19 février 2004 :

Retenu, suggéré :

- ❖ Savoir conserver les caractéristiques naturelles du Drac dans l'espace urbain donc proposer des axes de reconquête du Drac mesurés et adaptés aux populations variées de la ville
- ❖ Profiter de la relative amélioration de la qualité de l'eau pour mettre en valeur les activités au bord du Drac : pêche, sports, animations...
- ❖ Conserver le côté sauvage de Seyssinet tout en améliorant la qualité de la rive gauche
- ❖ Améliorer l'accessibilité aux rives et digues (mobilité et déplacements)
- ❖ Traiter les risques industriels (sites Seveso) et les nuisances liées aux bruits et aux odeurs : projets de l'A480, limitation de la vitesse, requalification de la voie, couverture de la voie..., rejets polluants...
- ❖ Créer des passerelles : Minatec/Fontaine, Eaux-Clares/Seyssinet pour les piétons et les cyclos
- ❖ Créer un plan d'eau
- ❖ Conserver le régime torrentiel du Drac (en toute sécurité)
- ❖ Poursuivre la réflexion sur un rond point virtuel à la hauteur du polygone scientifique sur Grenoble et Fontaine

Attention :

- ❖ Consolider les digues avant de les aménager
- ❖ Aux risques inhérents à la fréquentation des digues (interdictions, obligations juridiques, arrêté préfectoral...)

Bon accueil réservé au schéma d'intentions et aux 1ères esquisses et hypothèses présentées par le Groupement PaysagePlus concernant l'ensemble des rives sur les trois communes de la rive gauche et le regard de Grenoble en rive droite.